



Procès verbal de l'Assemblée générale annuelle

Université Laval dans la ville de Québec
Le vendredi 28 avril 2023

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2023

Début 16h10 le 28 avril 2023.

En caractères en rouge : éléments à régler dans le futur ou décisions importantes.

1. Ouverture de l'AGA

Début 16h10 le 28 avril 2023.

1.1. Mot de la présidente, Kellina Higgins

Kellina Higgins ouvre l'assemblée de façon éloquente.

1.2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Kellina Higgins propose Chantale Langevin comme président de l'assemblée. Secondé par ÉLC. Accepté à l'unanimité.

Kellina Higgins propose ÉLB comme secrétaire de l'assemblée. Secondé par ÉLC. Accepté à l'unanimité.

1.3. Vérification du quorum

On a pas pris en note les membres présents durant l'AGA, alors cette liste a été faite de mémoire plusieurs semaines après la fin de l'AGA. Il pourrait donc y avoir des inexactitudes et des oublis.

Claudie-Giguère-Croteau
Chantale Langevin
Denis Paquette
Étienne Lacroix-Carignan (ci-après ÉLC)
Étienne Léveillé-Bourret (ci-après ÉLB)
Frédéric Coursol
Frédéric Létourneau
Kellina Higgins
Marc Favreau
Micheline Forget
Audrey Lachance
Hélène Boulianne

Marie-Eve Garon-Labrecque
Chantal Bouchard
Tanya Vinet
Martine Lapointe

Un total de 16 personnes étaient donc présents, au minimum. Le minimum de membres nécessaire pour avoir le quorum est 15, donc nous sommes en règle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Frédéric Coursol fait ajouter un point « examen » en Varia. C. L'ordre du jour est ensuite adopté à l'unanimité (proposé par Kellina Higgins, secondé par ÉLB).

3. Lecture et adoption du PV de l'AGA 2022

Chantale Langevin fait un retour rapide sur le PV pour l'assemblée.

Chantale Langevin propose l'adoption du PV. Secondé par ÉLB. Pas de demande de vote.

4. Affaires découlant du PV de l'AGA 2022

Kellina Higgins mentionne que l'erreur qui s'était glissée dans les rapports financiers a été corrigée par le secrétaire cette année, et n'a pas d'influence importante pour notre organisation.

5. Rapport de la présidente, Kellina Higgins

Kellina Higgins félicite tous les membres qui participent activement dans les activités de *FloraQuebeca*. Elle souligne qu'elle n'aura jamais eu le temps d'être présidente de notre belle organisation si ce n'était de la participation active de nombreux autres bénévoles. Elle souligne particulièrement l'implication de Stuart Hay, qui est dans le CA depuis de nombreuses années. L'assemblée applaudit le travail de Stuart.

6. Rapport du registraire, ÉLC

ÉLC mentionne que nous avons transitionné vers la plateforme Yapla l'année dernière. Le nombre de membres est stable depuis quelques années, et on s'attend à une légère augmentation dans les prochaines années pour compenser les membres qui ont cessé d'adhérer à l'organisme durant le début de la pandémie de Covid.

ÉLC mentionne aussi que le poste de registraire est vraiment simplifié avec Yapla, donc il encourage les membres à envisager contribuer à ce niveau dans les prochaines années.

7. Rapport du registraire, Stuart Hay

Stuart Hay mentionne qu'avec l'adoption de la plateforme Yapla, le suivi des cotisations d'adhésion est un peu différent. Avec Paypal, les adhésions étaient divisées manuellement en lots d'adhérents, et le virement dans le compte bancaire correspondait donc directement au nombre d'adhésions de chaque

lot. Yapla fait deux virements par mois, et les virements ne correspondent pas toujours exactement au nombre d'adhésions durant la période du virement. Toutefois, si on fait la somme de tous les montants virés et de toutes les adhésions, les chiffres correspondent. Yapla fait les virements directement dans le compte de FloraQuebeca, donc ça réduit la charge administrative du trésorier.

Un autre effet du changement de plateforme qui complique le suivi des cotisations d'adhésion est la nouvelle option de payer les frais pour 2 ou 3 ans. Les cotisations sont donc encaissées 1 ou 2 ans en avance, ce qui a causé une petite inflation des entrées de cotisation cette année en comparaison avec les années passées. Toutefois, si on corrige pour cet effet et qu'on considère seulement les montants de cotisations alloués à l'année 2021, cette année est comparable aux années antérieures.

Stuart Hay mentionne aussi que le compte Paypal a été fermé vu le passage à Yapla. On a aussi dépensé 1290\$ pour payer l'informaticien André Lefbvre pour aider à régler des problèmes techniques reliés au changement du site web, et 1875\$ à un consultant qui a aidé au lancement du nouveau site web. Le Rendez-vous botanique 2022 a coûté seulement 338\$.

En comparant les dépenses et revenus nets cette année, on arrive à un surplus de 402\$ cette année.

Claudie Giguère-Croteau se demande pourquoi les chiffres reliés au revenu du compte Yapla diffèrent entre les différents tableaux de son rapport financier. Stuart explique que Yapla a fait un virement en décembre 2022 qui est arrivé en 2023, ce qui explique certains des chiffres différents.

Marc Favreau mentionne que la Société québécoise de bryologie (SQB) a commencé à offrir des cotisations sur plusieurs années il y a 6 ans. Pendant ces 6 années, les revenus de cotisation n'ont fait qu'augmenter, car chaque année, plus de membres décident d'adhérer pour plusieurs années. Éventuellement, les revenus devraient se stabiliser ou diminuer, mais il faut savoir que ça peut prendre plusieurs années pour se stabiliser.

Chantale Langevin demande à Marc Favreau s'il croit que ça vaut la peine de faire le calcul manuel des cotisations annuelles qui servent à cotiser pour l'année en cours. Marc Favreau répond que la SQB n'a jusqu'à présent pas fait ce travail, mais que dans le cas de cette association, ce n'est pas très important car le revenu principal de cette association est les bénéfices de la vente des livres.

Audrey Lachance demande si *FloraQuebeca* a des plans pour dépenser les 30,000\$ qui sont présentement dans les coffres de l'association. Chantale Langevin répond que *FloraQuebeca* a déjà commencé à offrir de plus gros montants pour des activités comme le RVB.

Audrey Lachance clarifie qu'elle aimerait savoir si les montants dans les coffres de *FloraQuebeca* sont liés à des projets en cours qui engendreront des dépenses, ou si les montants sont libres d'être dépensés. Si les montants ne sont pas liés à des projets en cours, Audrey Lachance suggère à *FloraQuebeca* de trouver des projets intéressants à financer. Alternativement, elle se demande si ce serait possible de diminuer les coûts de certaines activités, comme le congrès par exemple. Elle croit que ce serait important que l'argent de *FloraQuebeca* bénéficie aux membres.

Plusieurs idées de projets sont suggérées, comme la révision du guide des Plantes rares du Québec méridional, le financement d'autres projets de membres, ainsi que des expéditions en région éloignée.

8. Rapport des comités

8.1. Rapport du comité Flore québécoise, responsable : ÉLB

ÉLB mentionne qu'Audrey Lachance a quitté cette année le comité, après de nombreuses années à y participer activement. Elle va toutefois continuer de s'impliquer dans l'organisation d'activités.

ÉLB propose que l'assemblée félicite Audrey pour son implication dans le comité. Frédéric Letourneau va prendre la relève pour la section est du Québec.

Il y a eu 13 activités, y compris un rendez-vous botanique à Berthierville en 2022. ÉLB souligne la participation d'un sous-groupe de plusieurs membres de l'Outaouais qui sont très actifs.

8.2. Rapport du comité du bulletin de *FloraQuebeca*, responsable : Marie-Ève Garon-Labrecque

Marie-Ève Garon-Labrecque mentionne que la formule du bulletin n'a pas changé depuis l'année dernière. Elle encourage les membres à soumettre des textes pour le bulletin, puisqu'il y a une pénurie de textes ces dernières années qui ont mené à la réduction de fréquence de publication à une fois par année.

Kellina Higgins mentionne qu'une problématique actuelle pour le bulletin est que les gens soumettent en retard. Il faudrait que les membres s'assurent de soumettre leurs textes avant la date limite.

Audrey Lachance demande s'il est encore pertinent de publier un bulletin sous une forme traditionnelle. Il serait peut-être préférable de changer de mode de publication et d'utiliser le site web?

Claudie Giguère-Croteau demande si changer de mode de publication pourrait être bénéfique pour diminuer la charge de travail de la personne en charge de l'édition. Marie-Ève Garon-Labrecque répond que ce n'est pas long de monter le bulletin, le seul problème c'est que les contributeurs envoient souvent leurs manuscrits très tard en décembre. Elle mentionne toutefois qu'elle est ouverte aux suggestions pour améliorer le format ou diminuer sa charge de travail.

Claudie Giguère-Croteau suggère de faire un sondage pour demander aux membres ce qu'ils préféreraient comme façon de publier les nouvelles de l'association.

9. Résumé de activités de la Société québécoise de bryologie (SQB), par Marc Favreau

Marc Favreau explique que le comité de Byologie et lichénologie de *FloraQuebeca* a existé pendant de nombreuses années et avait des missions qui ont maintenant été prises en charge par la SQB. Pour éviter la redondance du comité avec la SQB, le comité de bryologie et lichénologie de *FloraQuebeca* a cessé d'exister en 2022. Toutefois, étant donné le lien fort entre *FloraQuebeca* et la SQB, un membre de cette dernière est encore invité à faire un résumé de ses activités à l'AGA de *FloraQuebeca*.

Marc Favreau souligne l'importance des réunions virtuelles dans la formation des membres à la bryologie. Ce type de réunion permet facilement de partager des images microscopiques, et sont donc très efficaces et populaires auprès des membres. La SQB est aussi en train d'augmenter ses activités dans le domaine de la lichénologie, qui est un nouveau domaine d'intérêt pour la société.

10. Plan d'action 2023

10.1. Sorties botaniques : ÉLB

ÉLB n'a rien à ajouter à son rapport, qu'il a déjà fait.

10.2. Rendez-vous botanique 2023 : Kellina Higgins

Kellina explique que le RVB aura lieu à Trois-Rivières les 26 et 27 août. La première journée, il y aura une visite de la tourbière Red Mill, en collaboration avec les propriétaires de la tourbière, des représentants de la ville de Trois-Rivières et plusieurs autres partenaires. Le lendemain, plusieurs sites sableux autour de la ville seront visités pour voir ou trouver des espèces rares comme *Ionactis lineariifolia* et plusieurs autres espèces d'intérêt. L'hébergement se fera au Centre de plein-air Ville-Joie. Le souper du samedi sera payé par FloraQuebeca et se déroulera au Centre de plein-air.

Jean-Denis Brisson aimerait souligner la triste nouvelle du décès récent d'Estelle Lacoursière, qui a beaucoup travaillé dans ce secteur, et notamment dans les milieux tourbeux.

Frédéric Coursol mentionne qu'il n'y a pas grand-chose d'intérêt dans la tourbière Red Mill, et que les sites sableux à proximité sont plus d'intérêt, mais qu'il les a déjà visités.

ÉLB et Kellina invitent Frédéric à contacter les organisateurs pour suggérer des sites potentiels qui n'ont pas déjà été visités. Frédéric suggère des sites à proximité de la tourbière ou le *Persicaria careyi* a été découvert il y a plusieurs années, et qui seraient intéressants à revisiter.

Marc-Favreau mentionne aussi que Trois-Rivières a été très peu exploré par les bryologues, donc tous les sites choisis sont d'intérêt pour eux.

10.3. Mise à jour de la tarification d'adhésion pour 2024 : Kellina Higgins

Kellina annonce que le CA a décidé d'augmenter un peu les tarifs d'adhésion de *FloraQuebeca* pour la première fois depuis 1993, entre autres pour compenser la hausse légère des frais reliés à l'utilisation de la plateforme Yapla. Les frais d'inscription seront augmentés de 5\$ par type d'adhésion. Par exemple, l'adhésion individuelle sera de 25\$/année.

10.4. Financement des activités de 2023 et des années futures : Kellina Higgins

Le CA a décidé de doubler les montants alloués pour financer les activités de *FloraQuebeca*. Par exemple, les organisateurs des RVB recevront désormais 1000\$ plutôt que 500\$ pour payer des frais reliés à l'hébergement (ou autre) pour l'activité.

10.5. Répertoire de sites pour les RVB futurs : Kellina Higgins

Ce n'est pas au CA d'organiser les RVB. Les membres devraient s'impliquer pour augmenter la pertinence des sites choisis pour maximiser les chances de découvertes floristiques et d'intérêt pour la conservation.

Le CA a donc décidé de créer une liste de suggestions de sites et d'organiseurs potentiels pour des RVB futurs. Le CA invite donc les membres à soumettre leurs idées de sites et d'organiseurs pour des RVB.

Audrey Lachance demande si FloraQuebeca a contacté le MELCC pour demander s'ils avaient de l'argent pour des inventaires de réserves de biodiversité projetée, comme ç'a été fait dans le passé. Elle encourage le CA de *FloraQuebeca* à recontacter le ministère pour demander s'ils ont de l'intérêt maintenant. Martine Lapointe mentionne que c'est Dominique Boisjoli qui était le contact au MELCC dans le passé, mais que la personne à contacter a peut-être changé. Ce serait une avenue à explorer.

11. Élection du Conseil d'administration (CA)

11.1. Nomination du président d'élection

Chantale propose Audrey Lachance comme présidente, secondé par ÉLB. Pas de demande de vote.

11.2. Proposition des candidatures

En élection : Kellina Higgins, Geoffrey Hall, Stuart Hay.

Poste vacant: 1.

Marc Favreau propose Kellina Higgins.

Kellina Higgins propose Hélène Bouliane.

Geoffrey Hall ne se représente pas.

Chantale Langevin propose Tanya Vinet.

Tanya Vinet, Hélène Bouliane, Stuart Hay et Kellina Higgins acceptent.

11.3. Résultats du scrutin

Tanya Vinet, Hélène Bouliane, Stuart Hay et Kellina Higgins sont nommés par acclamation.

12. Varia

12.1. Examen sur les espèces à statut de précarité

Frédéric Coursol propose de créer un examen sur l'identification des espèces à statut de précarité, qui permettrait de déterminer un peu plus objectivement les compétences des botanistes dans l'identification des espèces rares. Ça serait utile pour de nombreux organismes (Hydro-Québec, le

gouvernement, etc.) qui engagent des botanistes pour des contrats de plantes rares. Il a déjà créé une ébauche de ce test, qu'il a testé avec quelques personnes.

Audrey Lachance mentionne qu'Hydro-Québec a de nombreux critères qui doivent être respectés pour qu'ils acceptent d'octroyer des contrats. Elle pense donc que ce serait à Hydro-Québec de créer ce genre de test. Martine Lapointe est d'accord.

Kellina Higgins mentionne que certains botanistes ne seraient pas nécessairement à l'aise avec un test des espèces provenant de partout au Québec, mais qu'ils pourraient être très compétents régionalement. De plus, un niveau pourrait être ajouté pour l'identification des milieux humides, travail qui est parfois effectué sans connaissances botaniques.

Frédéric Coursol mentionne qu'il est ouvert aux suggestions. Il souligne toutefois qu'il juge cela important de connaître toutes les espèces afin de trouver des nouvelles extensions d'aire.

Hélène Bouliane mentionne que ce serait peut-être un bon moment pour demander au MELCC s'il pourrait aider *FloraQuebeca* à créer un test standardisé pour évaluer les compétences des botanistes.

Frédéric Coursol mentionne que ça lui prend une vingtaine de minutes par personne pour offrir ce test, donc il ne pourrait pas gérer seul ce test si ça devenait reconnu par des gros employeurs et qu'il y avait un grand nombre d'intéressés. Il aimerait donc savoir s'il y a de l'intérêt au sein de *FloraQuebeca* pour un tel test, et demande des avis sur ce qu'il devrait faire pour la suite.

Claudie Giguère-Croteau croit que ce serait une ressource très utile, mais que de classer les botanistes selon leur niveau d'expertise (A, B, C, D) n'est peut-être pas une bonne idée car ça pourrait vexer des gens.

Audrey Lachance réitère que l'idéal serait de demander à Hydro-Québec ou d'autres organismes qui octroient des contrats ce qu'ils aimeraient comme attestation ou test, de façon à maximiser les chances qu'ils utilisent les résultats de ces tests.

Frédéric Létourneau demande s'il y a une possibilité de refaire cet examen après une certaine période, comme les compétences de chaque personne évoluent dans le temps.

13. Levée de l'assemblée

Marc Favreau propose la levée de l'assemblée. Secondé par Chantale Langevin.

Fin de la réunion vers 18h15.
PV préparé par Étienne Léveillé-Bourret.